

**CONSEIL DE PARIS**

**Conseil Municipal**

**Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 4, 5, et 6 juin 2018**

**2018 DGRI 25** Convention pour la célébration du 60ème anniversaire du Pacte d'amitié et de coopération signé en 1958 par les Ville de Paris et Kyoto.

**M. Patrick KLUGMAN, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1115-1, L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 22 mai 2018 par lequel Mme la Maire de Paris propose la signature d'une Convention régissant l'organisation de la célébration du 60ème anniversaire du Pacte d'amitié et de coopération signé en 1958 par les deux villes.

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick KLUGMAN au nom de la 7<sup>ème</sup> Commission ;

Délibère

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention avec la Ville de Kyoto, dont le texte est joint à la présente délibération, qui régit les modalités d'organisation de la célébration du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Pacte d'amitié et de coopération entre les deux villes.

Article 2 : La Ville de Paris s'engage à co-organiser les événements liés à la célébration du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Pacte d'amitié et de coopération entre les deux villes. Le budget total de l'opération est de 580 000 euros, pour lequel la Ville de Paris contribuera à hauteur de 200 000 euros maximum (dont 120.000€ de valorisation de la mise à disposition des salons de l'Hôtel de Ville et de personnel, et 80.000€ pour les frais d'organisation de l'exposition et de la cérémonie du 19 juin en présence du Maire de Kyoto, dont 30.000€ financés dans le cadre de la convention signée entre la Ville de Paris et l'Institut français).

Article 3 : La dépense concernant la partie Ville de Paris sera imputée sur le budget de la Ville de Paris dans la limite d'un plafond de 80 000€, sur l'exercice 2018 et suivants, au titre des relations internationales.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**